

Bloc A : 1 et 2

Atelier 1 : Accès aux bâtiments

Cet atelier vise à sensibiliser les participants aux aspects d'un aménagement architectural qui le rendent universellement accessible. Afin de prendre connaissance de ces éléments, les participants seront invités à effectuer une visite commentée du Centre des loisirs de Saint-Laurent. Lors de cette visite, ils seront à même de constater, de visu, ce qui contribue à l'accessibilité d'un bâtiment et ce qui constitue des obstacles.

Atelier 2 : Accès à l'environnement

La capacité des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite de circuler dans la ville est souvent limitée par des aménagements extérieurs inadéquats. Les travaux de cet atelier viseront donc à sensibiliser les participants par des exemples d'aménagements extérieurs qui favorisent des déplacements plus aisés. Prévoir des vêtements chauds pour cet atelier.

Bloc B : 3 et 4

Atelier 3 : Accès aux programmes et services

Les critères d'accès aux programmes, de même que les paramètres de prestation des services à la population, peuvent représenter des obstacles importants à l'accessibilité et à la qualité de vie des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite. Les participants seront sensibilisés aux différents aspects liés à l'accessibilité universelle relativement aux programmes et services municipaux. Des pistes de solutions seront également envisagées.

Atelier 4 : Accès à la communication et à l'information

Plusieurs personnes vivant avec une déficience et personnes âgées font face quotidiennement à des préjugés. Des difficultés importantes peuvent se glisser dans leurs rapports avec des employés municipaux qui ne savent pas toujours comment s'y prendre pour communiquer avec elles. Par ailleurs, ces personnes sont souvent confrontées à la difficulté d'obtenir l'information dont elles ont besoin sous une forme qui leur est accessible. Les travaux de cet atelier illustreront, à travers des témoignages, ce qui constitue des obstacles à l'accès à la communication et à l'information. Des activités sont également prévues pour amener les participants à vivre des situations concrètes, par la démonstration de certains équipements ou outils, et par des expérimentations.



Ville de Montréal

Service de développement social et communautaire responsable de la coordination du dossier des personnes handicapées

Un arrondissement accessible : une fierté à partager

Colloque

Le mardi 3 décembre 2002

Centre des loisirs de Saint-Laurent
1375, rue Grenet, Montréal
Arrondissement de Saint-Laurent
(Itinéraire : www.altergo.net)

Un arrondissement accessible : une fierté à partager

À l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre, un important colloque se tiendra à Montréal : «Un arrondissement accessible : une fierté à partager» sous la présidence d'honneur de M. Allan de Sousa, président de l'arrondissement de Saint-Laurent. Le Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM), en collaboration avec AlterGo et la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal, vous invite cordialement à participer à ce colloque sur l'accessibilité universelle.

Cette journée se veut un point de rencontre entre le milieu municipal et le milieu des personnes handicapées et des aînés pour créer et resserrer les liens afin de faire de Montréal une ville des plus accessibles. Le colloque s'inscrit dans la poursuite des efforts conjoints des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite, ainsi que de la Ville de Montréal, vers l'amélioration de l'accessibilité universelle. Il fait également suite aux consensus dégagés à ce sujet lors du Sommet de Montréal en juin dernier.

Lors du colloque, les thématiques suivantes seront abordées : accès aux bâtiments, accès à l'environnement, accès aux programmes et services, et accès à la communication et à l'information. En résumé, l'événement permettra aux participants de se familiariser avec les besoins et les expériences des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite en matière d'accessibilité universelle.

Déroulement du colloque

- | | |
|---------|--|
| 8 h 30 | Accueil |
| 9 h | Mot de bienvenue et mise en contexte |
| 9 h 20 | Animation théâtrale par <i>Figures de style</i>
<i>Mises en situation illustrant les quatre volets de l'accessibilité universelle.</i> |
| 9 h 35 | Présentation de données statistiques |
| 9 h 45 | Conférence sur «l'empowerment»
par William A. Ninacs
<i>M. Ninacs est président de la Coopérative de consultation en développement La Clé à Victoriaville, et consultant, chercheur et formateur dans les champs du développement communautaire, du développement économique communautaire et de l'économie sociale.</i> |
| 10 h 30 | Pause |
| 10 h 45 | Ateliers *
bloc A : 1 et 2
bloc B : 3 et 4 |
| 12 h 15 | Dîner |
| 13 h 30 | Ateliers *
bloc A : 1 et 2
bloc B : 3 et 4 |
| 15 h | Pause |
| 15 h 15 | Spectacle de danse intégrée
par <i>Corpuscule Danse</i>
<i>La danse intégrée vise à développer de nouvelles possibilités dans le mouvement du corps. Ainsi, le fauteuil roulant devient partie intégrante de l'individu, ce qui le rend non pas statique mais véhicule du mouvement.</i> |
| 15 h 45 | Allocutions de clôture |
| 16 h 30 | Cocktail |

*Les quatre ateliers sont offerts simultanément. Durant la journée, les participants assisteront à deux ateliers : soit un atelier (à leur choix) du bloc A et un atelier (à leur choix) du bloc B. Voir le verso pour la description des ateliers.

Programme du colloque



Important colloque sur l'accessibilité universelle



Un arrondissement accessible :
une fierté à partager

Le mardi 3 décembre 2012